CADRE SRATÉGIQUE SUR LES FORÊTS MEDITERRANNÉENNES

CHRISTOPHE BESACIER

DEPARTEMENT DES FORÊTS DE LA FAO

ETAPES DE LA PREPARATION DU CADRE STRATÉGIQUE SUR LES FORÊTS MEDITERRANÉENNES

Requête des Etats membres du Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes-*Silva Mediterranea formulée officiellement à Avignon en Avril 2011*

DECISION FORMELLE DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF ELARGI DE *SILVA MEDITERRANEA*

PROPOSITION D'ORGANISER UN PREMIER ATELIER A RAMATUELLE POUR CLARIFIER LES ATTENTES

Premier atelier préparatoire organisé à Ramatuelle en novembre 2011 à l'occasion du Comité de Pilotage du Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes

Ramatuelle 2011

Ramatuelle 2011

Ramatuelle 2011

DECISION DE PREPARER UN DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SUR LA BASE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ETAT DES FORÊTS MEDITERRANEENNES

Validation du processus lors de la 21ième session du Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes-*Silva Mediterannea organisée* à Antalya en février 2012

DECISION DE PRESENTER LE CADRE STRATEGIQUE A TLEMCEN EN ALGÉRIE LORS DE LA III SFM

DECISION D'ORGANISER UN ATELIER D'EXPERTS EN CRETE POUR PREPARER LA VERSION INITIALE

Préparation de la première version du Cadre Stratégique sur les Forêts Méditerranéennes lors d'un atelier d'experts organisé à La Canée en Crète du 10 au 14 septembre 2012

PREPARATION DE LA VERSION INITIALE DU CADRE STRATEGIQUE A LA CANEE (MAICH)

PROPOSITION DES AXES STRATEGIQUES ET DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Première présentation du Cadre Stratégique sur les Forêts Méditerranéennes et début du processus de consultation à Rome le 25 septembre 2012 à l'occasion du 21ième COFO

PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES ET DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

VALIDATION DU PROCESSUS DE CONSULTATION DES VERSIONS INITIALES AVANT LA III SFM

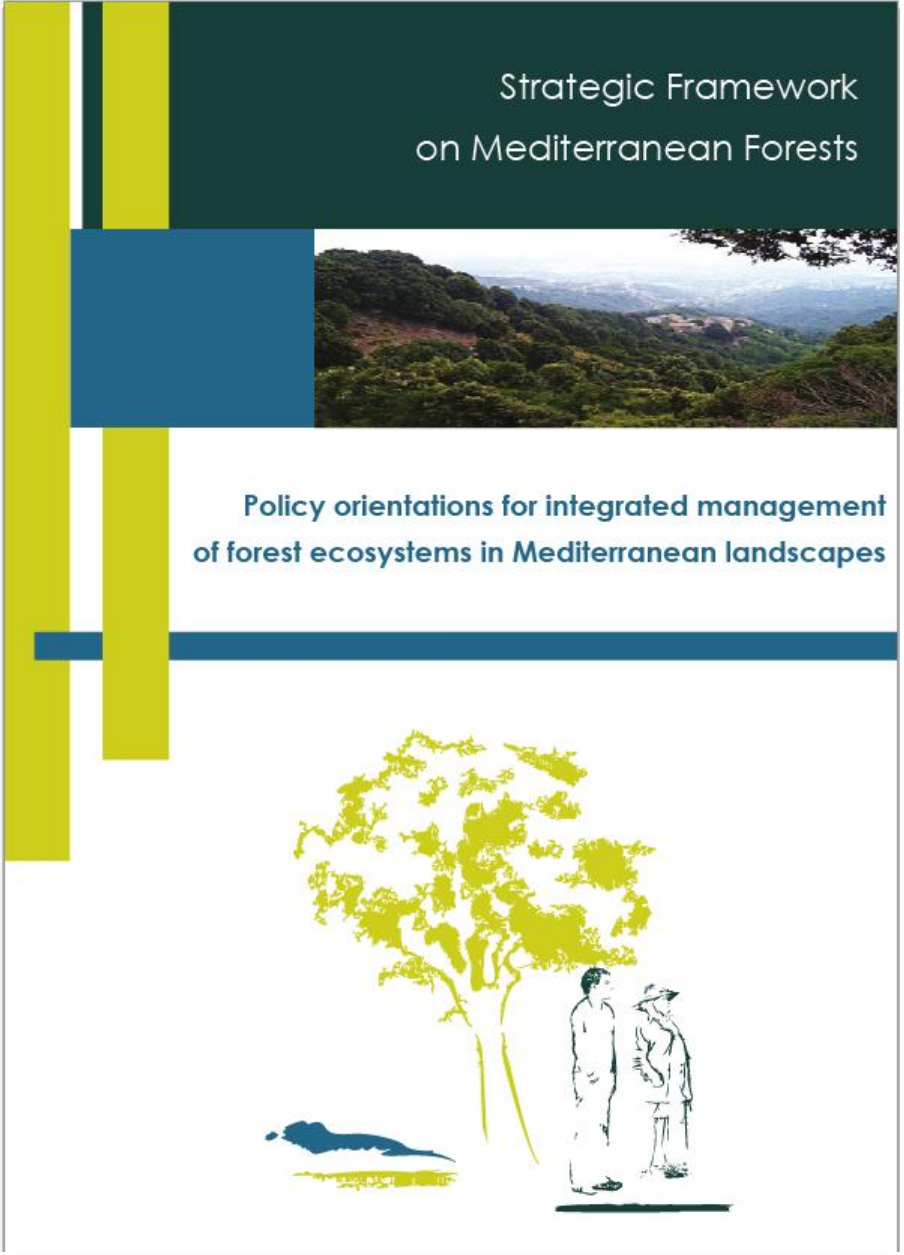

Structure du Cadre Stratégique sur les Forêts Méditerranéennes:

1) *Présentation de la situation des forêts méditerranéennes*

2) *Trois objectifs principaux déclinés en neuf axes stratégiques*

PRESENTATION DE LA SITUATION DES FORÊTS MEDITERRANÉENNES

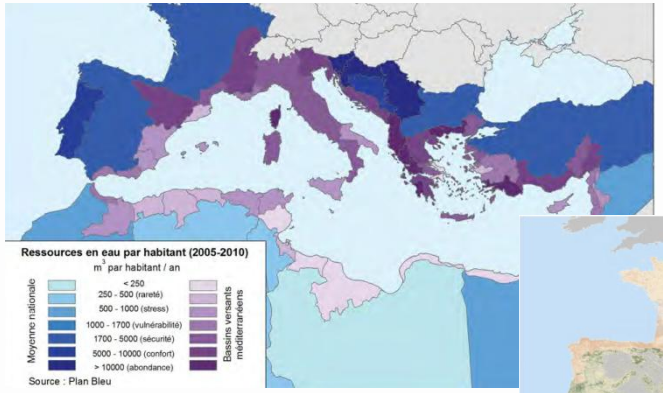

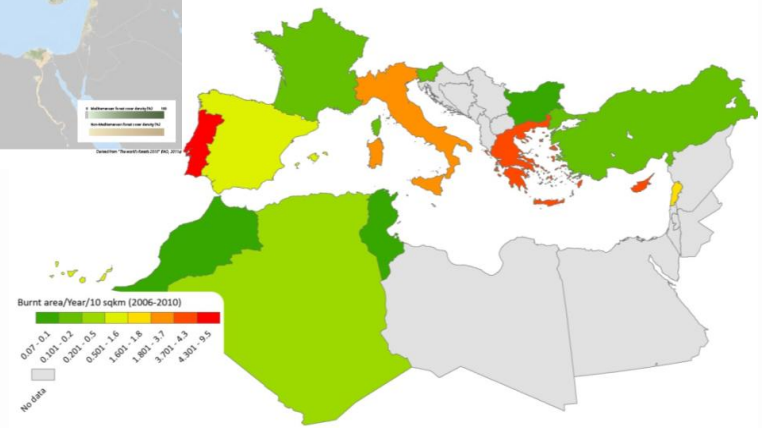

I) LES FORETS MEDITERRANÉENNES: SOURCES DE PRÉCIEUX BIENS ET SERVICES

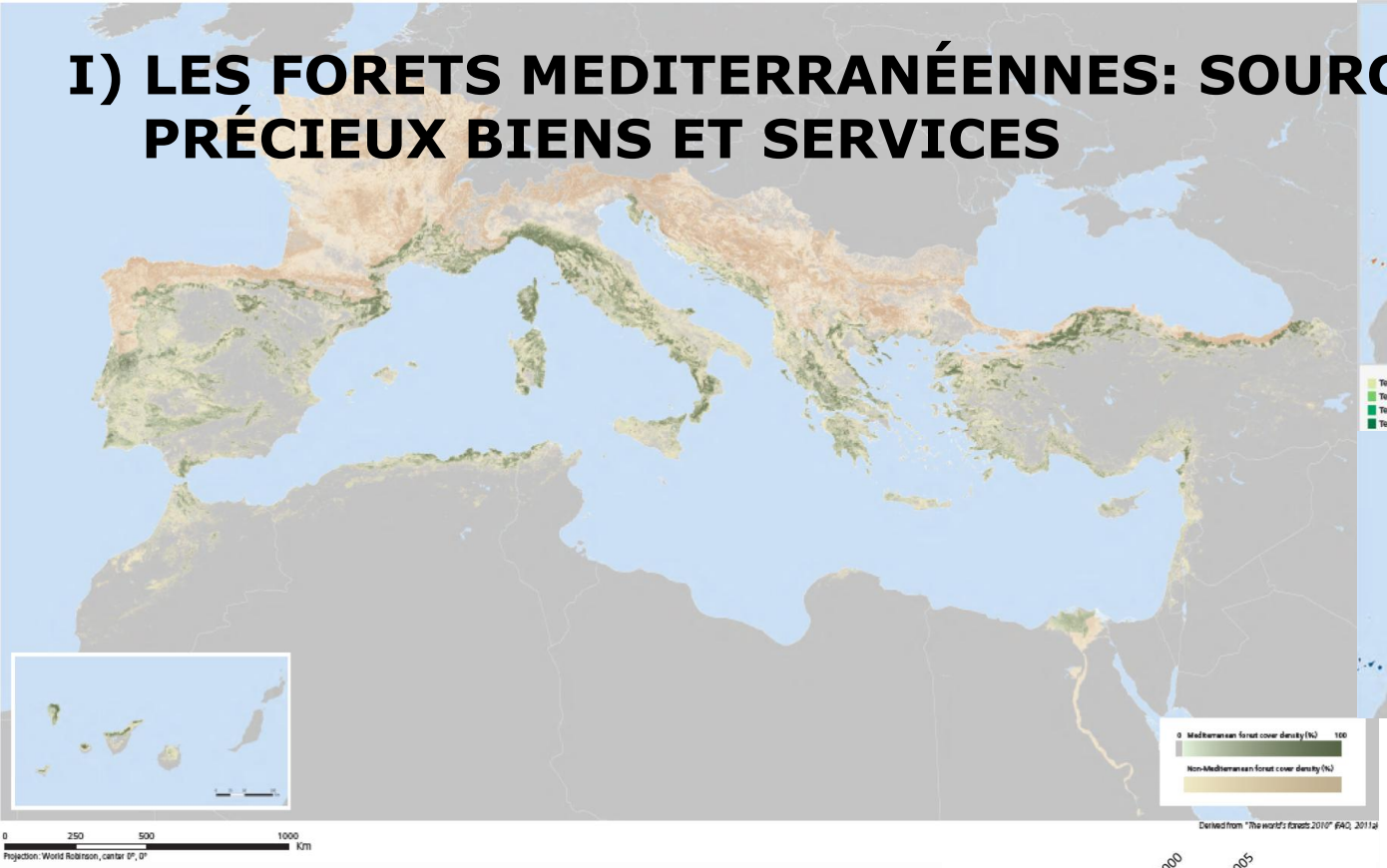

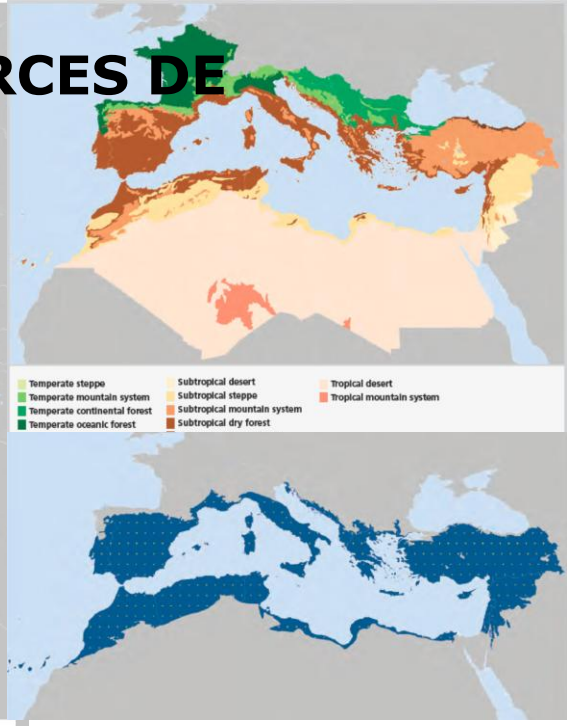

25 millions d'hectares de forêts typiquement méditerranéennes (FAO, 2012)

50 millions d'hectares d'autres terres boisées

65 000 hectares de perte entre 2000 et 2005

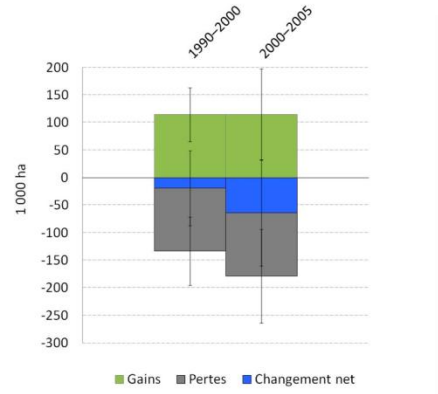

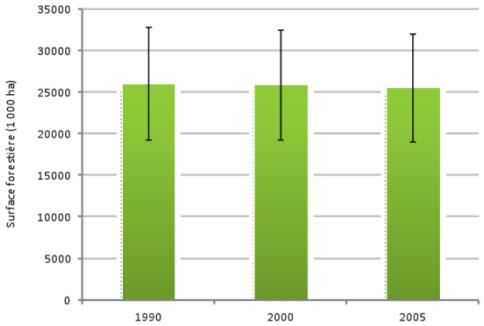

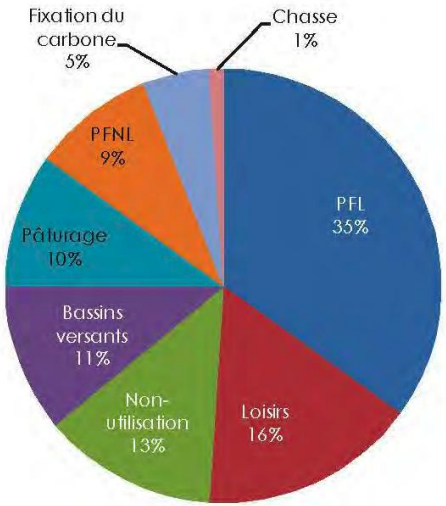

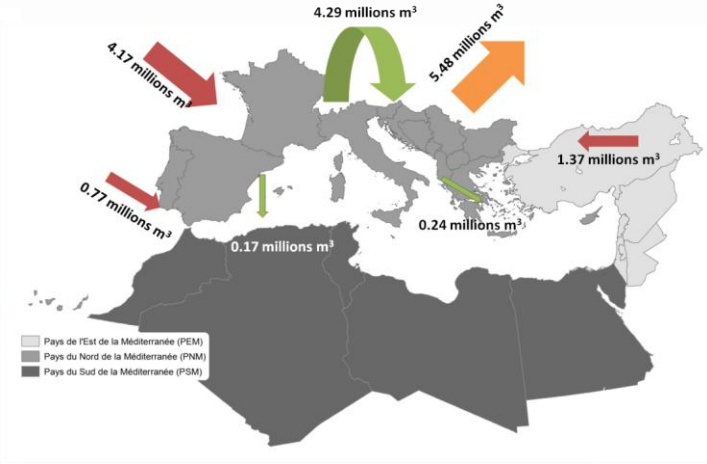

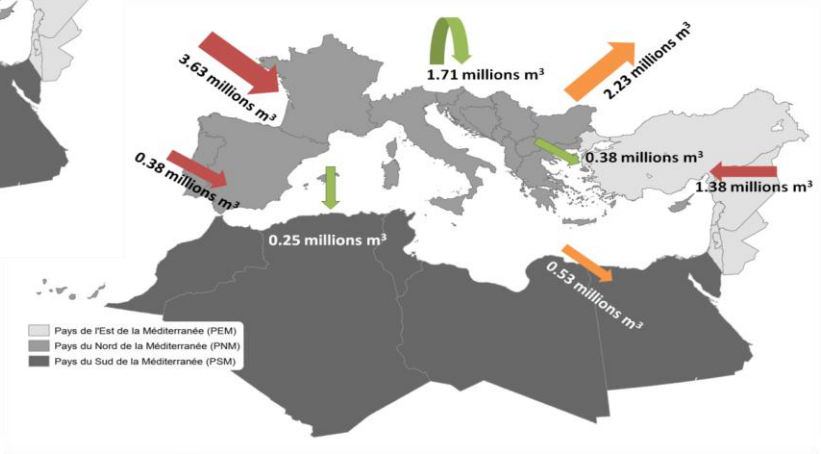

Production de Produits Forestiers Ligneux

Production de liège et autres PFNL

Production de pâturage pour les animaux

Préservation d'une biodiversité exceptionnelle (Fort endémisme)

Préservation des bassins versants et conservation de la qualité de l'eau

Fixation du carbone

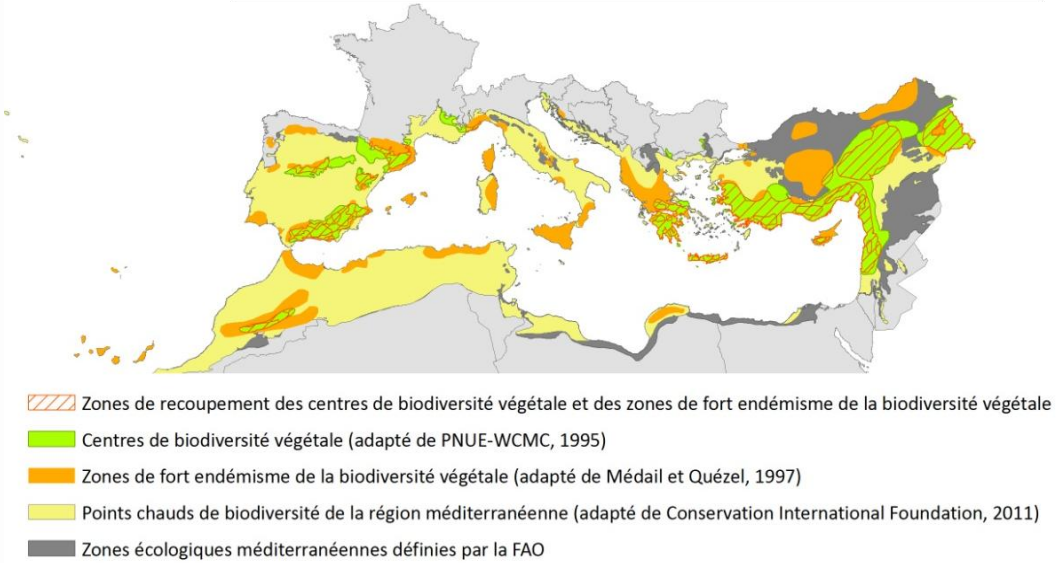

II) LA MEDITERRANÉE: UN CONTEXTE DIFFICILE

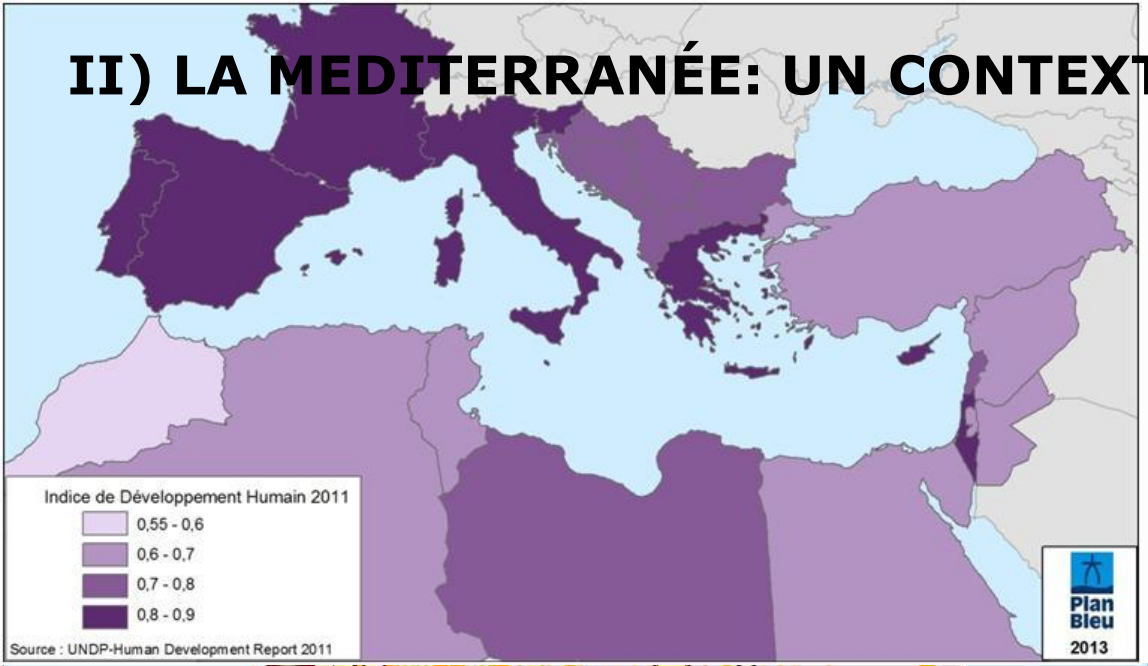

500 millions d'habitants en 2012

625 millions d'habitants en 2050

IDH compris entre 0,55 et 0,90

60% des populations en situation de manque d'eau en Méditerranée

Urbanisation galopante (Sud et Est)

Impacts très fort du CC (> 2° C)

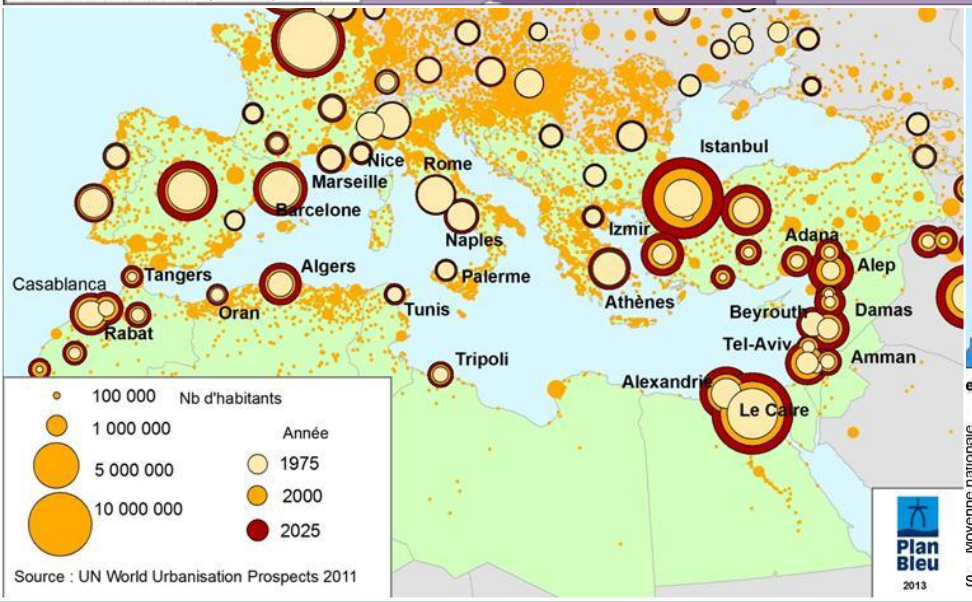

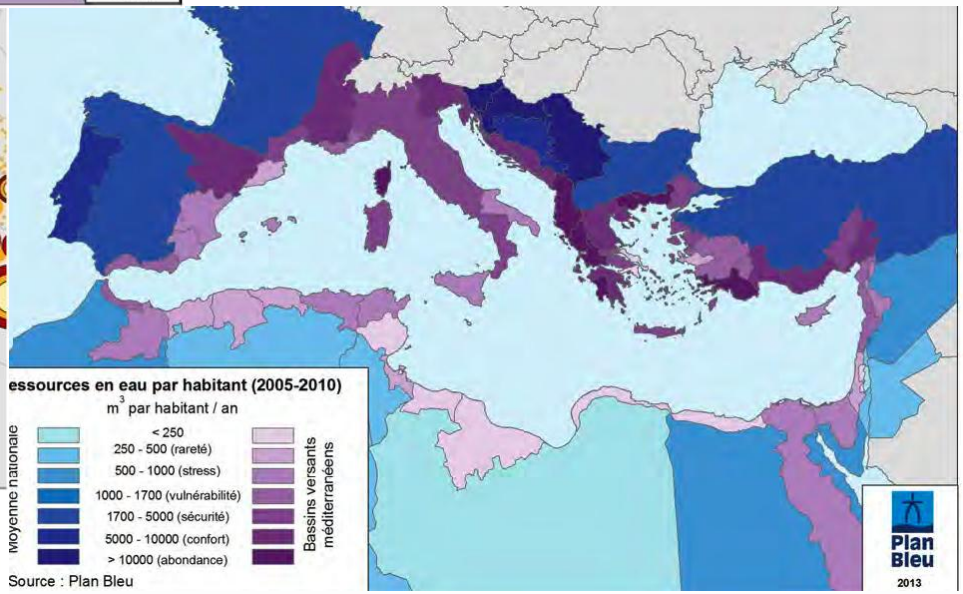

III) DES TERRITOIRES CONFRONTÉS A DES MENACES ET DES PRESSIONS NOUVELLES

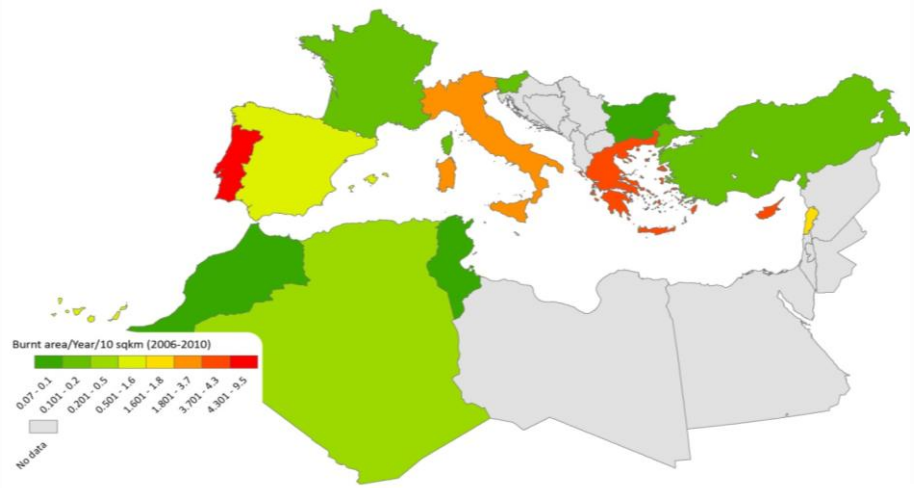

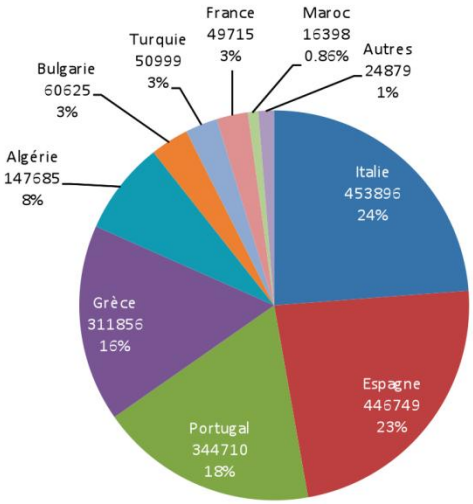

Surfaces totales brûlées entre 2006 et 2010 : 2 078 975 hectares

Un risque de feux de forêts en augmentation d'ici 2050

Une forte pression humaine sur les écosystèmes forestiers (Sud et Est)

Une perte annoncée de l'exceptionnelle biodiversité méditerranéenne

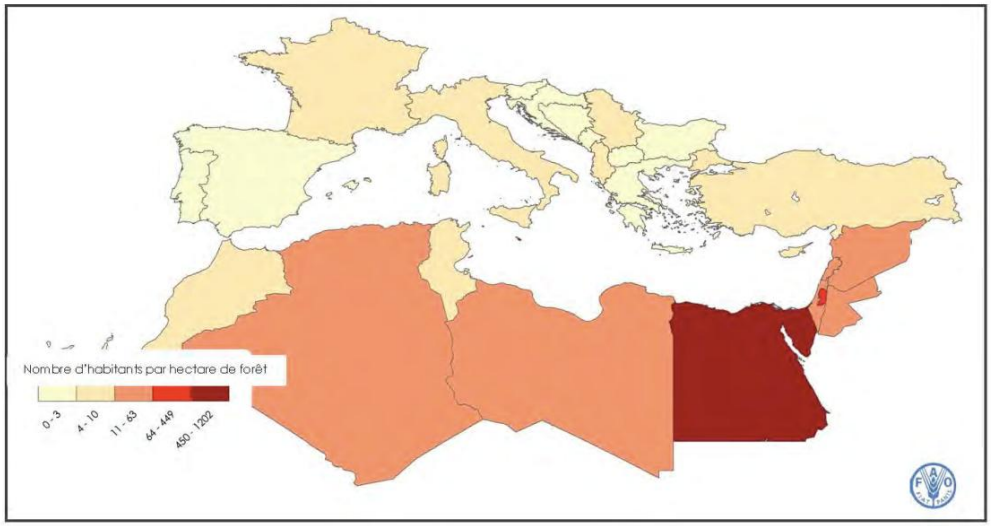

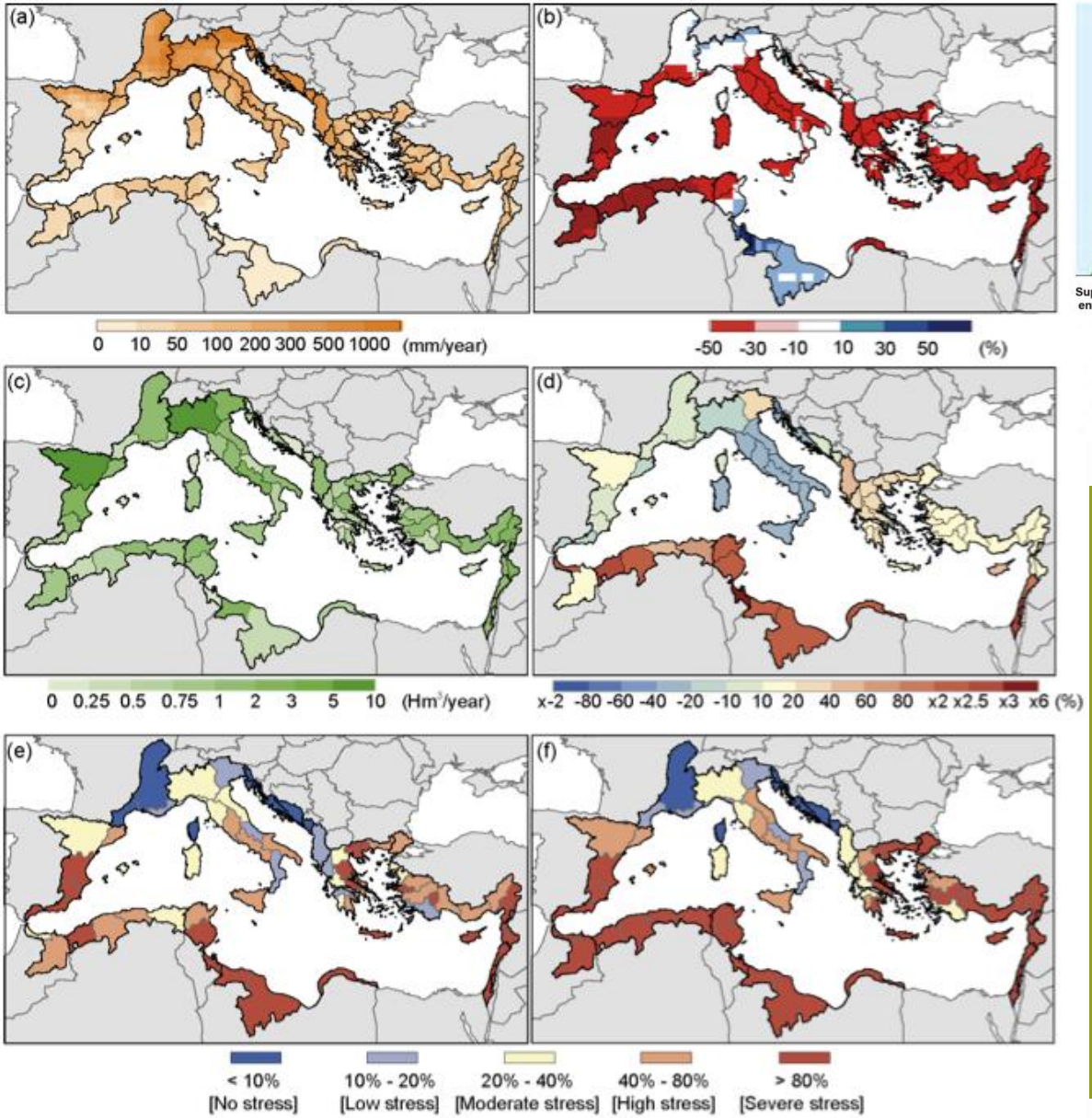

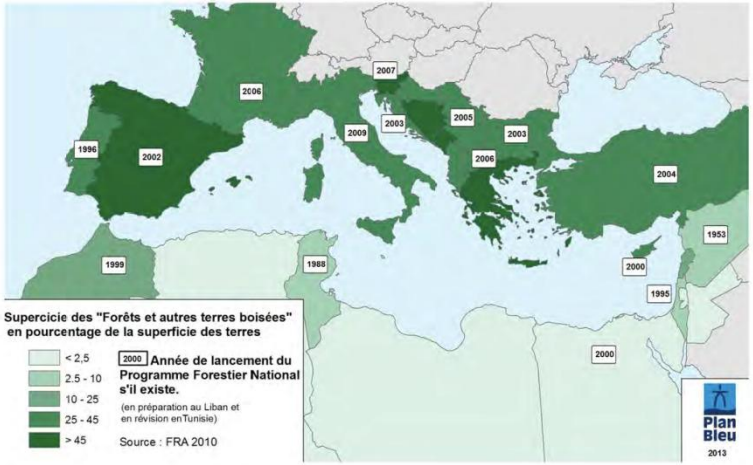

Des températures en augmentation de 2° à 4° C en Méditerranée (GIEC)

Des précipitations en forte diminution d'après le GIEC (> 20% d'ici 2050)

Des régions du pourtour de la Méditerranée de plus en plus soumise au stress hydrique (GIEC)

Des politiques forestières à adapter pour mieux prendre en compte ces nouvelles menaces et les attentes des sociétés méditerranéennes

OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES POUR LES FORÊTS MEDITERRANÉENNES

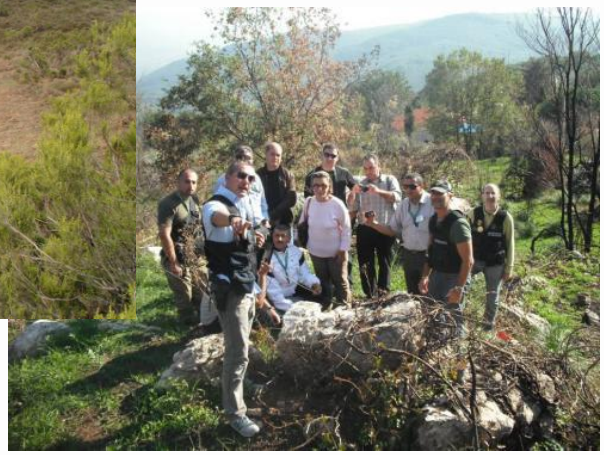

Objectifs	Axes stratégiques du Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes
Développer et promouvoir les biens et services	Améliorer durablement la production des biens et des services fournis par les forêts méditerranéennes
	Renforcer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural
	Promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières à l'échelle des territoires
Favoriser la résilience face aux changements globaux	Promouvoir la prévention des feux de forêts dans le contexte des changements globaux
	Gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour faciliter l'adaptation des forêts méditerranéennes au changement climatique
	Restaurer les territoires forestiers méditerranéens dégradés
Renforcer les capacités et mobiliser les ressources	Développer les connaissances, les formations et la communication sur les forêts méditerranéennes
	Renforcer la coopération internationale
	Adapter les mécanismes financiers existants et créer des mécanismes de financement innovants pour appuyer la mise en oeuvre des politiques et programmes

OBJECTIF 1

Développer et promouvoir les biens et services fournis par les forêts méditerranéennes

Axe stratégique 1

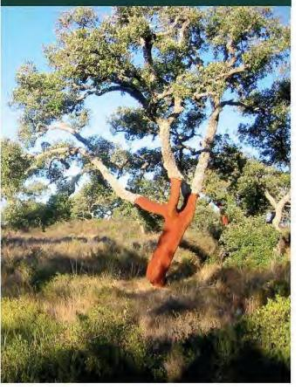

Améliorer durablement la production des biens et des services fournis par les forêts méditerranéennes

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les politiques forestières sont améliorées et adaptées aux défis majeurs de la Méditerranée avec une approche intersectorielle
- Les forêts méditerranéennes sont gérées avec l'objectif de produire de multiples biens et services
- Des avantages sont assurés aux propriétaires forestiers afin de promouvoir la bonne gestion des forêts méditerranéennes
- Les services environnementaux et sociaux sont reconnus comme des enjeux majeurs de la gestion des forêts méditerranéennes

Recommandation 1 :

Valoriser les filières bois et produits forestiers non ligneux (liège, miel champignons) tout en préservant les ressources forestières méditerranéennes;

Recommandation 2 :

Développer les connaissances sur la quantité et la qualité des biens et services qui sont produits et utilisés afin d'améliorer les plans de gestion et d'accroître la durabilité de la gestion forestière;

Recommendation 3 :

Associer l'ensemble des parties prenantes, en particulier les populations locales et le secteur privé, dans les processus de conception, de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques forestières;

Recommandation 4 :

Reconnaître, faire mieux connaître et explorer les services fournis aux populations par les forêts urbaines et périurbaines;

Recommandation 5 :

Élaborer et mettre en œuvre des règles de politique générale et des mécanismes de nature à faciliter les arbitrages entre l'eau, la protection des sols et les autres biens et services fournis par les forêts;

Recommandation 6 :

Définir des règles et des pratiques de gestion qui favorisent la fourniture de biens et services aux populations rurales;

Recommandation 7 :

Mettre en place des mécanismes financiers (fonds nationaux, Payement pour Services Ecosystémiques, mécanismes de compensation) pour appuyer des politiques garantissant la fourniture de services environnementaux et sociaux;

Recommandation 8 :

Améliorer les connaissances et les processus d'évaluation sur les services sociaux et environnementaux pour mieux les intégrer aux politiques;

Recommandation 9 :

Intégrer les initiatives internationales existantes sur l'estimation de la valeur économique des biens et services écosystémiques telles que TEEB (L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité) et l'IPBES (Plateforme Internationale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques);

Recommandation 10 :

Promouvoir la recherche pour fournir des outils fiables qui permettront la production durable des biens et services.+

Adapter les plans de gestion à des objectifs de production de multiples biens et services

Améliorer les connaissances sur les valeurs des biens et services fournis par les forêts méditerranéennes

Elaborer des règles pour mieux arbitrer entre les multiples biens et services (eau, biodiversité, protection des sols et autres biens et services)

Axe stratégique 2

Renforcer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural

Recommandation 1 :

Adapter les mesures et le régime fiscal en vigueur de manière à encourager la pluriactivité en milieu rural;

Recommandation 2 :

Aider les acteurs locaux à s'organiser au sein de coopératives, d'associations ou de groupements de producteurs opérant dans des secteurs innovants;

Recommandation 3 :

Élaborer des plans de gestion qui reconnaissent la diversité des sources possibles de revenus issus des forêts méditerranéennes;

Recommandation 4 :

Encourager la production, le développement de label de qualité, la commercialisation ainsi que la traçabilité des produits locaux en privilégiant les filières courtes;

Recommandation 5 :

Améliorer le développement de l'écotourisme par la promotion de stratégies éco touristiques et des investissements dans les zones forestières;

Recommandation 6 :

Établir clairement les droits d'utilisation des sols et adapter les règles en vigueur afin de faciliter ou de contrôler l'accès des populations locales aux ressources forestières;

Recommandation 7 :

Encourager l'échange d'expériences sur les approches novatrices visant à intégrer les questions forestières aux problématiques de développement rural;

Recommandation 8 :

Renforcer les capacités d'investissement des petites et moyennes entreprises (PME) intervenant dans les filières des produits forestiers ligneux (PFL) et des produits forestier non ligneux (PFNL);

Recommandation 9 :

Aider les jeunes (hommes et femmes) à trouver du travail dans les filières de PFL et de PFNL afin de combattre l'exode rural.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des revenus et de l'emploi sont créés en milieu rural
- Les ressources locales sont valorisées et la valeur ajoutée à l'échelle locale est augmentée au bénéfice des populations rurales
- Les populations locales sont associées à l'entretien, à la protection et à la valorisation des ressources forestières
- Le rôle des forêts méditerranéennes est renforcé dans les politiques de développement rural de la région

Favoriser l'organisation des organisations de producteurs locaux

Renforcer les capacités d'investissement des petites et moyennes entreprises intervenants dans les PFL et les PFNL

Aider les jeunes (H/F) à trouver des emplois dans les filières de PFL et de PFNL

Axe stratégique 3

Promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières à l'échelle des territoires

Recommandation 1 :

Appuyer la création de plateformes de collaboration intersectorielles à toutes les échelles géographiques;

Recommandation 2 :

Garantir la participation de toutes les parties prenantes au processus de prise de décision;

Recommandation 3 :

Mieux faire connaître, hors du secteur forestier, les avantages découlant des forêts et les succès obtenus dans les territoires méditerranéens;;

Recommandation 4 :

Lancer, à l'échelle des territoires, des projets pilotes associant différents secteurs bénéficiant des biens et services fournis par les forêts;

Recommandation 5 :

Encourager une approche ascendante pour la planification de l'aménagement des territoires, fondée sur les attentes et les besoins exprimés à l'échelle locale, pour adapter les pratiques de gestion et optimiser la production de biens et services;

Recommandation 6 :

Revoir le rôle et la structure des administrations forestières de manière à privilégier la coordination et les services d'appui;

Recommandation 7 :

Promouvoir la création de réseaux afin de faciliter l'échange d'informations valides sur les forêts méditerranéennes;

Recommandation 8 :

Envisager des solutions basées sur les forêts pour favoriser l'adaptation des secteurs économiques et des populations au changement climatique à l'échelle territoriale.

RÉSULTATS ATTENDUS

- L'ensemble des parties prenantes est associé à la gestion des forêts méditerranéennes à l'échelle des territoires
- Le dialogue est renforcé entre le secteur forestier et les autres secteurs
- Les décisions prises à différents niveaux sont coordonnées (depuis le niveau local jusqu'au niveau international)

Associer toutes les acteurs locaux concernés par les forêts méditerranéennes aux processus de prise de décision

Renforcer le dialogue entre le secteur forestier et les autres secteurs bénéficiant des biens et services fournis par les forêts méditerranéennes

Envisager des solutions basées sur les forêts méditerranéennes pour favoriser l'adaptation des territoires au changement climatique

OBJECTIF 2

Favoriser la résilience des forêts méditerranéennes face aux changements globaux

Axe stratégique 4

Promouvoir la prévention des feux de forêts dans le contexte des changements globaux

Recommandation 1 :
Renforcer la coopération internationale en matière de prévention des feux de forêts

Promouvoir des programmes d'échange à tous les niveaux et renforcer la cooperation bilatérale ou internationale;

Inscrire le débat sur la gestion des feux de forêts dans les priorités de la communauté internationale;

Encourager les organisations et les groupes concernés à appuyer l'adoption des lignes directrices volontaires sur la gestion des feux de forêts;

Recommandation 2 :
Intégrer la prévention des feux de forêts aux politiques /programmes forestiers et aux stratégies d'adaptation au changement climatique

Engager des actions de prévention intersectorielles, reposant sur une coordination plus étroite entre les parties prenantes, pour mieux faire face aux problèmes liés à l'utilisation de certaines pratiques (pâturage, brûlage des déchets végétaux et organisation de l'espace rural);

Clarifier le contexte juridique et les obligations des parties prenantes

Encourager l'élaboration de plans de gestion des feux de forêts;

Encourager les approches intégrées de la gestion des feux de forêts notamment à travers le recours éventuel au brûlage dirigé;

Recommandation 3 :
Promouvoir les connaissances et la formation en matière de prévention des feux de forêts

S'attaquer aux priorités identifiées dans le Plan Stratégique pour la Recherche sur les Forêts méditerranéennes (MFRA 2010-2020);

Concevoir et dispenser des formations sur la prévention des feux de forêt reposant sur une méthode pédagogique harmonisée et destinés aux responsables de la gestion des territoires et des espaces boisés;

Lancer des campagnes de sensibilisation ciblant les populations locales ainsi que les personnes de passage dans la région;

Recommandation 4 :
Renforcer les mécanismes financiers pérennes de prévention des feux de forêts

Allouer des financements spécifiques à la mise en œuvre des plans et programmes de prévention des feux de forêts;

Promouvoir la valeur économique et le potentiel des forêts afin d'améliorer l'intérêt et l'engagement de leurs gestionnaires de manière à réduire les coûts de la prévention;

Evaluer les impacts et l'efficacité des mesures de prévention;

Recommendation 5 :
Renforcer les systèmes harmonisés d'information pour gérer les risques accrus de feux de forêts

Échanger des informations actualisées entre les pays sur les questions de prévention structurelle;

Maintenir, améliorer et étendre le Système Européen d'Information sur les Feux de Forêts (EFFIS).

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les risques accrus de feux de forêts sont maîtrisés par le biais de nouvelles approches et politiques de gestion des feux de forêts
- De bonnes pratiques sont élaborées pour gérer les risques accrus de feux de forêts dans les pays du pourtour de la Méditerranée dans le contexte du changement climatique

Privilégier les mesures de prévention moins coûteuses que les seules mesures de lutte contre les feux de forêts

Encourager les approches intégrées de la gestion des feux de forêts

Renforcer les systèmes d'information pour faire face aux risques accrus de feux de forêts

Axe stratégique 5

Gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour renforcer l'adaptation des forêts méditerranéennes au changement climatique

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les règles, pratiques et outils de gestion sont améliorés afin de renforcer la capacité d'adaptation des forêts au changement climatique
- La qualité et la diversité génétique des matériels de reproduction sont améliorées afin de promouvoir des territoires avec de bonnes capacités d'adaptation au changement climatique

Recommandation 1 :

Intégrer les connaissances sur la génétique, l'écophysiologie et la dynamique des forêts en vue de l'élaboration de nouveaux modèles et outils d'aide à la décision destinés aux gestionnaires des forêts et développer des pratiques sylvicoles adaptées au contexte du changement climatique;

Recommandation 2 :

Garder les options de gestion forestière ouvertes pour favoriser la préservation durable de la diversité génétique forestière;

Recommandation 3 :

Envisager la régénération naturelle des forêts et les plantations avec le souci de favoriser les processus naturels d'évolution des forêts;

Recommandation 4 :

Sélectionner les espèces, variétés et génotypes en privilégiant les options autochtones souvent mieux adaptées aux contraintes et aux besoins locaux;

Recommandation 5 :

Promouvoir des technologies innovantes économes en eau pour la production des plantes en pépinière afin d'améliorer la qualité des semences, des semis et des boutures;

Recommandation 6 :

Examiner les lignes directrices existantes sur le transfert de matériel forestier de reproduction (FAO et Union européenne), notamment pour faciliter la conservation *ex situ* de certaines espèces menacées;

Recommandation 7 :

Produire du matériel végétal de reproduction de haute qualité (semences, semis, boutures) issu d'essences, d'espèces arbustives et de graminées méditerranéennes présentant une grande diversité génétique;

Recommandation 8 :

Intégrer la gestion des ressources génétiques forestières aux programmes forestiers nationaux et aux stratégies nationales d'adaptation au changement climatique;

Recommandation 9 :

Mettre en place et gérer des réseaux en vue de la réalisation d'expériences pluridisciplinaires à long terme axées sur l'analyse des réactions des espèces/des écosystèmes à l'évolution du contexte environnemental;

Recommandation 10 :

Mettre en place des zones protégées pour la conservation des ressources génétiques forestières et de la biodiversité pour les générations futures notamment pour protéger les espèces menacées et les habitats (en particulier les forêts anciennes).

Considérer les ressources génétiques forestières comme base des capacités d'adaptation des écosystèmes forestiers méditerranéens

Promouvoir des pratiques sylvicoles qui renforcent la résilience des écosystèmes forestiers méditerranéens

Protéger les espèces menacées et les habitats (forêts anciennes et populations marginales)

Axe stratégique 6

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les capacités d'adaptation au changement climatique sont renforcées par une restauration des écosystèmes forestiers méditerranéens mise en oeuvre avec une approche globale capable de contribuer à la lutte contre la désertification
- La restauration des territoires forestiers est considérée comme une option pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dans les zones arides méditerranéennes
- Les services sociaux et environnementaux (y inclus la biodiversité) sont restaurés dans les écosystèmes forestiers
- La restauration des écosystèmes forestiers est envisagée à long terme avec le souci d'assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des écosystèmes forestiers restaurés

Restaurer les paysages forestiers méditerranéens dégradés

Recommandation 1 :

Reconnaître et s'assurer de la contribution des forets et de la gestion durable des forêts dans la lutte contre la Désertification;

Recommandation 2 :

Définir des priorités et des objectifs en matière de régénération des forêts ainsi que des solutions de financement à long terme;

Recommandation 3 :

Renforcer les capacités des forestiers et des utilisateurs à appliquer des méthodes, des pratiques et des outils de restauration des forêts;

Recommandation 4 :

Assurer la gestion collective des activités de restauration des forêts, en encourageant la bonne gouvernance à l'échelle locale et en associant l'ensemble des parties prenantes et des secteurs concernés;

Recommandation 5 :

Planifier les activités de restauration sur le long terme en s'attaquant aux facteurs responsables de la dégradation des sols et de la désertification;

Recommandation 6 :

Sélectionner les espèces, variétés et génotypes pertinents;

La promotion des espèces autochtones, qui sont bien adaptées à la demande sociale, environnementale, culturelle et économique, aux contraintes environnementales telles que la rareté de l'eau et aux besoins des populations locales, est généralement la meilleure des solutions;

Recommandation 7 :

Utiliser du matériel végétal de reproduction de haute qualité (semences, semis, boutures) issu d'essences, d'espèces arbustives et de graminées présentant une grande diversité génétique;

Recommandation 8 :

Promouvoir la régénération naturelle pour restaurer les écosystèmes forestiers tout particulièrement après les feux de forêts;

Recommandation 9 :

Veiller à la gestion durables et à la protection des zones restaurées;

Recommandation 10 :

Veiller au suivi et à l'évaluation des interventions à des fins de gestion adaptative.

Promouvoir la régénération naturelle pour restaurer les écosystèmes surtout après les feux de forêts

Restaurer avec une vision à long terme pour lutter contre les facteurs de dégradation des sols et la désertification

Restaurer les écosystèmes en privilégiant les espèces autochtones (mieux adaptées aux contraintes)

OBJECTIF 3

Renforcer les capacités et mobiliser les ressources pour les forêts méditerranéennes

Développer les connaissances, la formation et la communication sur les forêts méditerranéennes

Recommandation 1 :

Promouvoir la formation des acteurs du secteur forestier (propriétaires, gestionnaires des forêts, entreprises privées de transformation du bois, etc.), des étudiants, des représentants locaux et des autres décideurs;

Recommandation 2 :

Améliorer la coordination de la recherche forestière dans la région méditerranéenne (Foresterra, Horizon 2020, COST etc.) et mettre en œuvre le Plan Stratégique pour la Recherche sur les Forêts Méditerranéennes (MFRA 2010-2020);

Recommandation 3 :

Promouvoir l'innovation sur les questions forestières méditerranéennes;

Recommandation 4 :

Élaborer et, au besoin, harmoniser les systèmes d'information afin d'éviter des charges administratives excessives (EFFIS, systèmes nationaux de suivi, inventaires forestiers nationaux et autres processus internationaux tels que l'Evaluation des Ressources Forestières mondiales ou l'Etat des Forêts Européennes);

Recommandation 5 :

Publier tous les cinq ans un rapport actualisé sur l'Etat des Forêts Méditerranéennes tenant compte des nouveaux enjeux. Le processus de préparation de ce rapport sera une opportunité pour identifier les manques de données et, par conséquent, contribuera à l'amélioration et au renforcement des systèmes nationaux de suivi;

Recommandation 6 :

Promouvoir et adapter la formation forestière aux nouveaux enjeux qui se dessinent dans la région méditerranéenne. Renforcer la coopération entre les centres de formation forestière;

Recommandation 7 :

Renforcer le dialogue et la coopération avec d'autres secteurs (eau, énergie, mine, tourisme, développement rural) et avec les autres régions du monde à climat méditerranéen;

Recommandation 8 :

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les forêts méditerranéennes afin de mettre en lumière leurs impacts positifs sur les territoires méditerranéens et le développement rural;

Recommandation 9 :

Sensibiliser les médias aux questions relatives aux forêts méditerranéennes et améliorer la communication avec les utilisateurs des forêts et le grand public;

Recommandation 10 :

Poursuivre les activités de mise en réseau entreprises par les membres du Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes-*Silva Mediterranea* et leurs partenaires pour faciliter l'échange d'informations fiables sur les forêts méditerranéennes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une vision partagée est développée sur les questions forestières méditerranéennes
- Les connaissances et les compétences sont renforcées sur les forêts méditerranéennes
- La communication est améliorée avec les autres secteurs et le grand public
- Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour faire face aux nouveaux défis

Mettre en œuvre l'Agenda de la Recherche Forestière Méditerranéenne pour la période 2010-2020

Sensibiliser les medias sur les questions relatives aux forêts méditerranéennes et améliorer la communication avec le grand public

Publier tous les cinq ans l'Etat des Forêts Méditerranéennes

Renforcer la coopération internationale

Au niveau institutionnel

Recommandation 1 :

Entretenir la dynamique enclenchée par le Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes - *Silva Mediterranea* en matière d'échanges d'expériences et de promotion des partenariats de collaboration;

Recommandation 2 :

Intégrer les questions forestières aux débats thématiques menés dans le cadre du dialogue UE-MENA et sensibiliser la Commission européenne aux questions concernant les forêts méditerranéennes;

Recommandation 3 :

Arrêter une vision et des positions communes sur des questions spécifiques touchant aux forêts méditerranéennes et les défendre auprès d'organisations internationales (FNUF, Forest Europe, UNECE, FAO, UE, EFI, Banque mondiale, Conventions issues de Rio);

Recommandation 4 :

Intégrer les questions forestières méditerranéennes dans les priorités des agences de coopération bilatérale (Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord);

Recommandation 5 :

Simplifier les procédures administratives et réduire les délais de préparation et d'instruction des propositions de projets;

Au niveau du Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes

Recommandation 1 :

Renforcer et élargir le Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes (PCFM) pour en faire un modèle souple de coopération et d'échanges d'expériences;

Recommandation 2 :

Sensibiliser les gestionnaires des fonds et programmes européens susceptibles de financer des interventions en faveur des forêts méditerranéennes (Instrument européen de voisinage et de partenariat, Fonds structurels, Fonds social européen, EuropeAid, Horizon 2020, etc.);

Recommandation 3 :

Aider les parties prenantes locales à préparer des propositions de projets bilatéraux, européens ou internationaux;

Recommandation 4 :

Encourager la mise en place de mécanismes de coopération décentralisée afin de renforcer les liens directs entre les territoires méditerranéens.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les institutions régionales et les partenariats sont renforcés dans la région méditerranéenne
- De nouveaux programmes de coopération régionale sont élaborés afin d'élargir le portefeuille actuel de projets
- Les capacités sont renforcées pour la mobilisation de ressources financières et les investissements sont encouragés dans le secteur forestier méditerranéen

Renforcer les échanges d'expériences entre les membres du Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes

Renforcer et élargir le Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM)

Porter des positions communes sur les forêts méditerranéennes dans les instances internationales

Axe stratégique 9

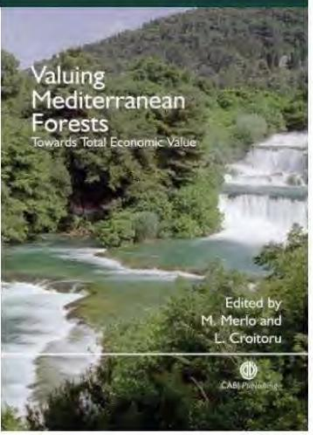

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les dotations budgétaires des administrations forestières de la région sont suffisantes pour couvrir les besoins liés à la gestion durable des forêts et à la production durable des biens et services par les écosystèmes forestiers méditerranéens
- Des stratégies de financement durable en faveur du secteur forestier méditerranéen sont élaborées à partir d'un large éventail de sources de financements provenant des secteurs public et privé ou de ressources nationales et internationales
- Divers mécanismes et instruments financiers innovants sont testés et adaptés au contexte méditerranéen

Adapter les mécanismes financiers existants et créer des mécanismes de financement innovants pour appuyer la mise en œuvre des politiques et programmes

Recommandation1 :

Adapter les dotations budgétaires en faveur du secteur forestier en élaborant des stratégies de financement fondées sur un large éventail d'instruments financiers empruntés aux secteurs public et privé et à des sources nationales et internationales;

Recommandation 2 :

Développer, en tenant compte des cadres légaux, des fonds forestiers nationaux en tant qu'instruments institutionnels et financiers majeurs pour la mise en œuvre de programmes de gestion durable des forêts à travers la mobilisation de ressources financières publiques et privées;

Recommandation 3 :

Encourager l'estimation de la valeur des biens et services forestiers ainsi que des coûts et avantages connexes liés à la gestion des forêts pour :

- Justifier l'octroi de dotations budgétaires adaptées aux besoins du secteur forestier;
- Aider à créer des mécanismes de financement efficaces pour la gestion durable des forêts;

Recommandation 4 :

Adapter au contexte méditerranéen des mécanismes de financement innovants et des instruments tels que les schémas de Payement des Services Eco systémiques (PES), les dispositifs REDD + et les mécanismes de compensation;

Recommandation 5 :

Créer un environnement propice à la mise en place de mécanismes de financement innovants :

- Améliorer la compréhension de ces mécanismes par l'intermédiaire d'actions de renforcement des capacités;
- Apprendre des bonnes pratiques testées dans d'autres régions;
- Communiquer largement sur l'importance des biens et des services écosystémiques forestiers et insister sur la nécessité de réunir les ressources financières nécessaires à leur gestion durable;
- Tester des mécanismes de financement innovants à travers des projets pilotes REDD+ dans certaines zones du bassin méditerranéen;

Recommandation 6 :

Renforcer la participation du secteur privé à la mise en place de filières économiquement rentables pour les PFL et les PFNL;

Recommandation 7 :

Promouvoir l'utilisation des PFL et des PFNL issus de pratiques de gestion durable des forêts à travers des dispositifs de certification des produits (certification de la gestion forestière, commerce éthique de produits biologiques, commerce équitable,..);

Recommandation 8 :

Aider les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur des produits forestiers ligneux et des produits forestiers non ligneux à accéder à des sources de financement décentralisés (microfinancements, banques locales d'investissements);

Recommandation 9 :

Proposer au secteur privé des solutions basées sur les écosystèmes forestiers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou compenser la perte de la biodiversité dans le cadre de leurs stratégies de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE);

Recommandation 10 :

Examiner et saisir toutes les opportunités de financement dans le cadre des trois conventions des Nations Unies adoptées à Rio incluant le REDD+, le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat, APA et les outils destinés à favoriser les synergies entre ces Conventions (pour lesquelles le FEM tient lieu de mécanisme de financement).

Diversifier les instruments pour le financement du secteur forestier dans les pays méditerranéens

Adapter au contexte méditerranéen des mécanismes innovants de financement (PES, REDD +)

Proposer au secteur privé des options de réduction des émissions de carbone dans le cadre de leurs politiques de RSE